BULLETIN D'ENTREE

HC7926 HC 75G27

EPS MAISON BLANCHE	SERVICE : 7926 HC 75G27 AVRON
	UNITE :
NOM : PICAZO	N° D'ENTREE : 20033220
PRENOM : SARA	Date d' admission : 14/02/2006 HDT PI ~~R~~ 22/02/06 Placement : 3 2
NOM USUEL :	N° Registre Loi : 601 050 Protection :

ADRESSE : 36 Boulevard. DE MENILMONTANT

75020 PARIS 20

SEXE : F DATE DE NAISSANCE : 28/01/1971

LIEU NAISS. : FRANCE

NATIONALITE :

SITUATION FAMILIALE : CELIBATAIRE

Marié(e) le: *A :*

Nom du conjoint:

Divorcé(e) le:

FILIATION :

HOSPITALISATION PRECEDENTE

N° D'ENTREE :

Date d' entrée : *Date sortie :*

NOM ET ADRESSE

CONJOINT :

PARENTS :

Correspondant :

PROFESSION:

EMPLOYEUR

NOM ASSURE SOCIAL : PICAZO

ADRESSE DU CENTRE :

N° SECURITE SOCIALE : 271017864638874

REGIME : 01

BENEFICIAIRE : ASSURE

CAISSE :

CENTRE :

MODE D'ENTREE : AUTRES URGENCES

MODE TRANSPORT :

Pièces produites à l'admission

Certifié véritable par le Directeur soussigné :

NEUILLY SUR MARNE

le : 22/02/2006

Le Directeur

OBSERVATIONS



MAISON BLANCHE AVRON
SECTEUR BELLEVILLE - 75G27

129 rue dAvron
75020 PARIS
Tél. : 01 44 64 34 56
Fax. : 01 44 64 34 58

Je soussignée, Docteur ASTAING, Assistante Spécialiste, service du Docteur MONDUIT DE CAUSSADE, 27ème secteur, à l'hôpital de MAISON-BLANCHE AVRON certifie avoir examiné ce jour :

Mademoiselle PICAZO Sara
Née le : 28/01/1971
Domiciliée : 71 avenue Michelet – 93400 SAINT-OUEN

Et avoir constaté :

Patiente hospitalisée depuis le 15/02/06 en HL pour un épisode d'angoisse avec vécu de persécution.
Antécédents d'hospitalisation en septembre 2005 pour un épisode psychotique aigu.
Notion d'une interruption de son traitement neuroleptique il y a un mois.

Ce jour à l'entretien alors que la patiente demande sa sortie : elle est réticente et méfiante.
Elle semble tendue et se dit angoissée.
Elle arrive néanmoins à exprimer sa conviction délirante que les médecins et les infirmiers veulent la tuer.
Adhésion complète au délire et forte participation émotionnelle.
Méconnaissance du caractère pathologique des troubles.

Son état rend impossible son consentement, nécessite des soins immédiats et une surveillance constante en milieu hospitalier, et impose une hospitalisation à la demande d'un tiers conformément à l'article L 3212.3 et suivant du Code de la Santé Publique.

Fait à Paris
Le 22/02/2006

Dr I. ASTAING
Assistante Spécialiste
27ème secteur de Paris
EPS Maison blanche
129 rue d'Avron
75020 PARIS
N° Finess 750015169
N° identification 930000351

Docteur ASTAING



MAISON BLANCHE AVRON
SECTEUR BELLEVILLE - 75G27

129 rue dAvron
75020 PARIS
Tél. : 01 44 64 34 56
Fax. : 01 44 64 34 58

Certificat

de 24 heures (HDT)

Secteur 75G27 — Délivré par le médecin en exécution des articles 3212-1 à 3213-10 du Code de la Santé Publique

établi le 23/02/2006

Je soussigné docteur Hiltgen, Psychiatre de l'établissement, certifie que :

Mademoiselle Sara PICAZO
Numéro d'admission : 20033220 Date d'entrée : 22/02/2006

Née le : 28/01/1971 à
Domiciliée : 71 avenue Michelet - 93400 - ST OUEN

Patiente âgée de 35 ans hospitalisée pour épisode d'angoisse avec vécu de persécution. L'ambivalence par rapport aux soins a nécessité une mise en HDT Péril Imminent.
Antécédents d'hospitalisation en septembre 2005 pour épisode psychotique aigu avec idées délirantes de persécution intriquées avec des idées délirantes centrées sur des hormones de croissance.
Traitement par SOLIAN.
Ce jour : livre spontanément des idées délirantes de persécution qui pour une part semblent évoluer depuis un an. Convaincue "que l'on veut la tuer, que l'on veut lui faire du mal". "On la suit dans la rue pour l'effrayer, histoire en rapport avec les hormones de croissance et les gens qui meurent". Réactivation délirante suite à l'arrêt du SOLIAN. Dans le service, pense également que "les infirmiers de nuit avec des gants jaune viennent et ne veulent pas laisser de traces". Angoisse en rapport avec ces idées délirantes de persécution. Contact préservé, absence de dissociation psychique. Opposition verbalisée à l'hospitalisation et à la prise de traitement.
Hospitalisation à la demande d'un tiers à maintenir pour surveillance et traitement.

S. HILTGEN
Assistante Spécialiste
27e secteur de Paris
EPS Maison Blanche
129, rue d'Avron
75020 PARIS

Docteur Hiltgen

MAISON BLANCHE - AVRON
UNITÉS D'ACCUEIL ET D'HOSPITALISATION

BELLEVILLE - SECTEUR 75G27

129, rue d'Avron - 75020 Paris
Tél. : 01 44 64 34 50
Fax : 01 44 64 34 62

Certificat

de quinzaine (HDT)

Secteur 75G27

Délivré par le médecin en exécution des articles
3212-1 à 3213-10 du Code de la Santé Publique
établi le 08/03/2006

Je soussigné docteur Hiltgen, Psychiatre de l'établissement, certifie que :

Mademoiselle Sara PICAZO
Numéro d'admission : 20033220 Date d'entrée : 22/02/2006

Née le : 28/01/1971 à
Domiciliée : 71 avenue Michelet - 93400 - ST OUEN

Patiente âgée de 35 ans hospitalisée pour épisode d'angoisse avec vécu de persécution. L'ambivalence par rapport aux soins a nécessité une mise en HDT Péril Imminent.
Antécédents d'hospitalisation en septembre 2005 pour épisode psychotique aigu avec idées délirantes de persécution intriquées avec des idées délirantes centrées sur des hormones de croissance.
Traitement par SOLIAN.
Livre spontanément des idées délirantes de persécution qui pour une part semblent évoluer depuis un an. Convaincue "que l'on veut la tuer, que l'on veut lui faire du mal". "On la suit dans la rue pour l'effrayer, histoire en rapport avec les hormones de croissance et les gens qui meurent". Réactivation délirante suite à l'arrêt du SOLIAN. Dans le service, pense également que "les infirmiers de nuit avec des gants jaune viennent et ne veulent pas laisser de traces". Angoisse en rapport avec ces idées délirantes de persécution. Contact préservé, absence de dissociation psychique. Opposition verbalisée à l'hospitalisation et à la prise de traitement.
Ce jour : on constate une nette diminution de l'angoisse et une mise à distance des idées délirantes de persécution. Patiente beaucoup plus détendue, moins projective. Discours cohérent et adapté. Absence d'éléments thymiques. Adhésion aux soins et à l'idée d'un relais en consultation au CMP de son secteur (Saint Ouen). L'amélioration clinique constatée dans le service se confirme lors des permissions. Projet de permission avec nuits au domicile en vue d'une sortie prochaine.
Hospitalisation à la demande d'un tiers à maintenir dans l'attente de la sortie prochaine.

Docteur Hiltgen

MAISON BLANCHE AVRON
SECTEUR BELLEVILLE - 75G27

129 rue dAvron
75020 PARIS
Tél. : 01 44 64 34 56
Fax. : 01 44 64 34 58



Certificat

de sortie (HDT)

Secteur 75G27

Délivré par le médecin en exécution des articles
3212-1 à 3213-10 du Code de la Santé Publique

établi le 13/03/2006

Je soussigné docteur Hiltgen, Psychiatre de l'établissement, certifie que :

Mademoiselle Sara PICAZO
Numéro d'admission : 20033220   Date d'entrée : 22/02/2006

Née le : 28/01/1971 à
Domiciliée : 71 avenue Michelet - 93400 - ST OUEN

Patiente âgée de 35 ans hospitalisée pour épisode d'angoisse avec vécu de persécution. L'ambivalence par rapport aux soins a nécessité une mise en HDT Péril Imminent.
Antécédents d'hospitalisation en septembre 2005 pour épisode psychotique aigu avec idées délirantes de persécution intriquées avec des idées délirantes centrées sur des hormones de croissance.
Traitement par SOLIAN.
Livre spontanément des idées délirantes de persécution qui pour une part semblent évoluer depuis un an. Convaincue "que l'on veut la tuer, que l'on veut lui faire du mal". "On la suit dans la rue pour l'effrayer, histoire en rapport avec les hormones de croissance et les gens qui meurent". Réactivation délirante suite à l'arrêt du SOLIAN. Dans le service, pense également que "les infirmiers de nuit avec des gants jaune viennent et ne veulent pas laisser de traces". Angoisse en rapport avec ces idées délirantes de persécution. Contact préservé, absence de dissociation psychique. Opposition verbalisée à l'hospitalisation et à la prise de traitement.
On constate une nette diminution de l'angoisse et une mise à distance des idées délirantes de persécution. Patiente beaucoup plus détendue, moins projective. Discours cohérent et adapté. Absence d'éléments thymiques. Adhésion aux soins et à l'idée d'un relais en consultation au CMP de son secteur (Saint Ouen). L'amélioration clinique constatée dans le service se confirme lors des permissions. Projet de permission avec nuits au domicile en vue d'une sortie prochaine.
Ce jour : la patiente nous dit que la permission de 3 jours s'est bien passée (sortie à l'extérieur, rencontres avec des amis) en dehors de quelques moments d'angoisse liés à l'idée du retour à l'hôpital. Bon contact, propos cohérents et adaptés, pas d'idées délirantes de persécution livrées spontanément, anxieuse à l'idée de ne pas sortir. Nous convenons d'une sortie ce jour avec un relais au CMP le 15/03/2006.
HDT à lever. Sort ce jour.

Certificat de 24 heures (HDT) du 23/02/2006

Docteur Hiltgen

Patiente âgée de 35 ans hospitalisée pour épisode d'angoisse avec vécu de persécution. L'ambivalence par rapport aux soins a nécessité une mise en HDT Péril Imminent.
Antécédents d'hospitalisation en septembre 2005 pour épisode psychotique aigu avec idées délirantes de persécution intriquées avec des idées délirantes centrées sur des hormones de croissance. Traitement par SOLIAN.
Ce jour : livre spontanément des idées délirantes de persécution qui pour une part semblent évoluer depuis un an. Convaincue "que l'on veut la tuer, que l'on veut lui faire du mal". "On la suit dans la rue pour l'effrayer, histoire en rapport avec les hormones de croissance et les gens qui meurent". Réactivation délirante suite à l'arrêt du SOLIAN. Dans le service, pense également que "les infirmiers de nuit avec des gants jaune viennent et ne veulent pas laisser de traces". Angoisse en rapport avec ces idées délirantes de persécution. Contact préservé, absence de dissociation psychique. Opposition verbalisée à l'hospitalisation et à la prise de traitement.
Hospitalisation à la demande d'un tiers à maintenir pour surveillance et traitement.

Certificat de quinzaine (HDT) du 08/03/2006

Docteur Hiltgen

Patiente âgée de 35 ans hospitalisée pour épisode d'angoisse avec vécu de persécution. L'ambivalence par rapport aux soins a nécessité une mise en HDT Péril Imminent.
Antécédents d'hospitalisation en septembre 2005 pour épisode psychotique aigu avec idées délirantes de persécution intriquées avec des idées délirantes centrées sur des hormones de croissance. Traitement par SOLIAN.
Livre spontanément des idées délirantes de persécution qui pour une part semblent évoluer depuis un an. Convaincue "que l'on veut la tuer, que l'on veut lui faire du mal". "On la suit dans la rue pour l'effrayer, histoire en rapport avec les hormones de croissance et les gens qui meurent". Réactivation délirante suite à l'arrêt du SOLIAN. Dans le service, pense également que "les infirmiers de nuit avec des gants jaune viennent et ne veulent pas laisser de traces". Angoisse en rapport avec ces idées délirantes de persécution. Contact préservé, absence de dissociation psychique. Opposition verbalisée à l'hospitalisation et à la prise de traitement.
Ce jour : on constate une nette diminution de l'angoisse et une mise à distance des idées délirantes de persécution. Patiente beaucoup plus détendue, moins projective. Discours cohérent et adapté. Absence d'éléments thymiques. Adhésion aux soins et à l'idée d'un relais en consultation au CMP de son secteur (Saint Ouen).
L'amélioration clinique constatée dans le service se confirme lors des permissions. Projet de permission avec nuits au domicile en vue d'une sortie prochaine.
Hospitalisation à la demande d'un tiers à maintenir dans l'attente de la sortie prochaine.

Certificat de sortie du 13/03/2006

Docteur Hiltgen

Patiente âgée de 35 ans hospitalisée pour épisode d'angoisse avec vécu de persécution. L'ambivalence par rapport aux soins a nécessité une mise en HDT Péril Imminent.
Antécédents d'hospitalisation en septembre 2005 pour épisode psychotique aigu avec idées délirantes de persécution intriquées avec des idées délirantes centrées sur des hormones de croissance. Traitement par SOLIAN.
Livre spontanément des idées délirantes de persécution qui pour une part semblent évoluer depuis un an. Convaincue "que l'on veut la tuer, que l'on veut lui faire du mal". "On la suit dans la rue pour l'effrayer, histoire en rapport avec les hormones de croissance et les gens qui meurent". Réactivation délirante suite à l'arrêt du SOLIAN. Dans le service, pense également que "les infirmiers de nuit avec des gants jaune viennent et ne veulent pas laisser de traces". Angoisse en rapport avec ces idées délirantes de persécution. Contact préservé, absence de dissociation psychique. Opposition verbalisée à l'hospitalisation et à la prise de traitement.
On constate une nette diminution de l'angoisse et une mise à distance des idées délirantes de persécution. Patiente beaucoup plus détendue, moins projective. Discours cohérent et adapté. Absence d'éléments thymiques. Adhésion aux soins et à l'idée d'un relais en consultation au CMP de son secteur (Saint Ouen).
L'amélioration clinique constatée dans le service se confirme lors des permissions.
Projet de permission avec nuits au domicile en vue d'une sortie prochaine.
Ce jour : la patiente nous dit que la permission de 3 jours s'est bien passée (sortie à l'extérieur, rencontres avec des amis) en dehors de quelques moments d'angoisse liés à l'idée du retour à l'hôpital. Bon contact, propos cohérents et adaptés, pas d'idées délirantes de persécution livrées spontanément, anxieuse à l'idée de ne pas sortir. Nous convenons d'une sortie ce jour avec un relais au CMP le 15/03/2006.
HDT à lever. Sort ce jour.

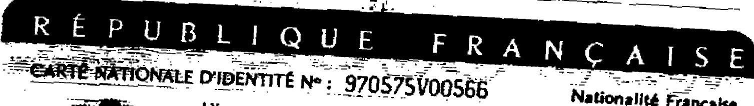
Je soussignée Madame Picazo Yvette
demeurant 30 Bd de Ménilmontant, 75020 Paris
Retraitée

demande en ma qualité de mère
conformément à l'article L. 3212.3 du Code de la Santé
Publique et aux conclusions du certificat médical
ci-joint, l'admission à l'hôpital de Maison Blanche de

Mademoiselle Sara Picazo
demeurant 71 avenue Michelet, St Ouen
née le 28 janvier 1971, à Versailles
Sans profession.

Fait à Paris le 22/02/06

Picazo



CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ N° : 970575V00566

Nationalité Française



LY

Nom : LOTTIN

Epouse : PICAZO Y CABANERO

Prénom(s) : YVETTE

Sexe : F

Né(e) le : 24 05 1941

à : VERSAILLES (78)

Taille : 1,58m

Signature du titulaire :

IDFRALOTTIN<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<

970575V005661YVETTE<<<<<<<<4105246F5

Adresse : 30 BOULEVARD DE MENILMONTANT

PARIS 20E (75)

Carte valable jusqu'au : 15 05 2007

délivrée le : 16 05 1997

par : PREFECTURE DE POLICE PARIS ANTENNE XX (75)

Signature de l'autorité

MAISON BLANCHE AVRON
SECTEUR BELLEVILLE - 75G27

129 rue d'Avron
75020 PARIS
Tél. : 01 44 64 34 56
Fax. : 01 44 64 34 58

HOPITAL MAISON BLANCHE

Neuilly sur Marne, le 6 avril 2006

Le Directeur
de l'Etablissement Public de Santé de Maison Blanche

DIR/VB
Affaire suivie par
Françoise DUFOUR

à
Madame PICAZO Yvette
30 Bld de Ménilmontant
75020 PARIS

OBJET : **Application de la loi N° 90-527 du 27 Juin 1990 relative aux droits et à la protection des personnes hospitalisées en raison de troubles mentaux et à leurs conditions d'hospitalisation.**

Madame,

Conformément aux dispositions de l'article L 3212-8 du Code de la Santé Publique, j'ai l'honneur de vous faire connaître que les conditions de traitement de Madame SARA PICAZO dont vous avez demandé l'admission à l'Etablissement Public de Santé de Maison-Blanche ne rendent plus désormais son hospitalisation indispensable.

En conséquence, sa sortie de l'établissement est prononcée le 13/03/2006.

Je vous prie d'agréer, Madame, mes salutations distinguées.

Pour le directeur et par délégation
Cadre Administratif

Françoise DUFOUR

A M ....
Demeurant ....

NOTIFICATION DES VOIES ET DELAIS DE RECOURS DONT VOUS DISPOSEZ

Conformément à la loi N°78-753 du 17 juillet 1978 relative à la notification des actes administratifs et à l'amélioration des relations entre l'administration et le public,

Vous avez été admis en hospitalisation sur demande d'un tiers (article L 3212-1 ou L 3212-3 du Code de la Santé Publique) depuis le .22/02/06

Pendant ce séjour, vous disposez de droits rappelés dans le livret d'accueil et la charte du patient hospitalisé joints, dont celui de communiquer avec :

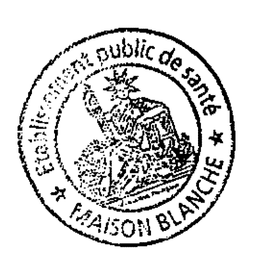
Monsieur le Président de la Commission Départementale
Des Hospitalisations Psychiatriques
Centre Hospitalier SAINTE ANNE
1, rue Cabanis
75674 PARIS CEDEX

Monsieur le Procureur de la République
Parquet de PARIS
3ème section B
4, boulevard du Palais
75001 PARIS

Vous pouvez également vous adresser à la commission de conciliation de l'établissement ou aux associations de patients et anciens patients (consulter le service des admissions pour en obtenir les coordonnées).

Madame PRUNIAUX

La Directrice



P/O Madame PELLETIER

Cadre Supérieur De Santé

Merci de retourner ce coupon au secrétariat à l'aide de l'enveloppe ci-jointe :

M ...elle PICAZO Sara.....
Demeurant ..71 avenue M. Chelet 93400 SAINT OUEN......
Reconnaît avoir reçu notification des voies et délai de recours le ....

Fait à Paris, le
Signature de l'intéressé(e)



MAISON BLANCHE AVRON
SECTEUR BELLEVILLE - 75G27

129 rue dAvron
75020 PARIS
Tél. : 01 44 64 34 56
Fax. : 01 44 64 34 58

BULLETIN DE SITUATION
****
SIMPLE

MR MME MELLE : PICAZO SARA
NOM JEUNE FILLE : .
NE (E) LE : 28/01/1971
NO. ENTREE : 20033220 2
ADRESSE : 71 Avenue. MICHELET
CODE POSTAL : 93400 ST OUEN
NO. S.SOCIALE : 271017864638874
CAISSE ET CENTRE : 01751 204
COEF. ANT. ACQUIS :.
COEFFICIENT EN K : .
EST HOSPITALISE DEPUIS LE :14/02/2006
EST PRESENT LE 02/03/2006

7926 HC 75G27 AVRON

NEUILLY SUR MARNE le 02/03/2006



LE DIRECTEUR